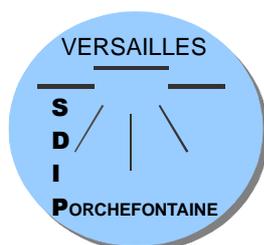


# SYNDICAT de DEFENSE des INTERETS de PORCHEFONTAINE

Association régie par la loi de 1901, déclarée sous le n°857

*Affiliée à Sauvegarde et Animation de Versailles.*



86 rue Yves Le Coz  
78000 Versailles  
Tel : 01 39 02 12 41  
Fax : 01 39 07 28 75  
Courriel : [sdipinfo@orange.fr](mailto:sdipinfo@orange.fr)

21 juin 2011

## SDIPINFO N°2

*Bulletin d'information du Syndicat de Défense des Intérêts de Porchefontaine*

Par le premier numéro de SDIPINFO paru en juin 2010, l'ensemble des adhérents a été tenu informé des activités du SDIP depuis sa relance en 2009. Un an après, ce deuxième numéro rend compte des actions entreprises, depuis la dernière assemblée générale tenue le 20 octobre 2010.

## RENOUVELLEMENT DE L'ORGANISATION

Au cours de l'assemblée générale, dont le procès verbal a été distribué à tous les adhérents en novembre 2010, le conseil d'administration a été renouvelé ; conformément aux statuts, un tiers des membres (six) a démissionné ; deux d'entre eux, Isabelle et Claude Jeffroy n'ont pas souhaité se représenter, quatre autres, Bernard Brocheton, Robert Chabert, Loïc Sidot et Jacques Samanos se sont représentés et ont été élus à l'unanimité. Plus tard, Michel Carré a déposé sa candidature et est entré au conseil d'administration. Le bureau a été désigné et une nouvelle commission dédiée aux nuisances a été créée.

| Conseil d'administration | Bureau             | Commissions                                  |
|--------------------------|--------------------|--|
| AMEILHAUD Jean Paul      |                    | Circulation                                  |
| BARTHES Françoise        |                    | Circulation – Nuisances                      |
| BEQUET Pierre            |                    | Urbanisme/enfouissement                      |
| BROCHETON Bernard        |                    | Trésorier SAVE                               |
| CARRÉ Michel             |                    | Urbanisme /enfouissement – Nuisances         |
| CHABERT Robert           |                    | Circulation                                  |
| DÉMARET Alain            | Secrétaire adjoint | Transports en commun                         |
| de ROMÉMONT Emmanuel     |                    | A86- Zone verte- Nuisances                   |
| DIVAN Michèle            |                    |  |
| DUTROU Claude            | Vice-président     | A86  |
| HEREAU André             |                    | A86 – Nuisances                              |
| PERRUTEL Serge           | Président          | A86 - Zone verte - relations avec SAVE       |
| SAMANOS Jacques          | Secrétaire         | Transports en commun–Urbanisme/enfouissement |
| SCHIFRES Yannik          | Trésorier adjoint  | Urbanisme/enfouissement                      |
| SICÉ Claudine            | Trésorière         |  |
| SIDOT Loïc               | Vice président     | Circulation - Zone verte                     |
| SILVESTRE Philippe       |                    | Transports en commun                         |

# **ACTIONS EN COURS ET PREMIERS RESULTATS**

## **Prolongement de la ligne de Bus B**

Dès mars 2010, à la suite d'une réflexion sur la desserte du quartier par les transports en commun, un courrier a été adressé au STIF, Phébus, le maire de Versailles et le maire de Viroflay pour demander de pérenniser le prolongement, alors provisoire, de la ligne de Bus B jusqu'au bas de la rue Yves le Coz puis, à terme, d'accéder à la gare de Viroflay rive gauche en desservant la piscine des Bertisettes. Après relance de certains des interlocuteurs et deux rencontres avec Thierry Voitellier, maire adjoint délégué à la voirie, aux déplacements urbains, à la sécurité et aux affaires juridiques, le prolongement de la ligne jusqu'au point de régulation des 7 ponts avec création d'un arrêt intermédiaire rue Yves le Coz est acquis. A l'heure actuelle, et bien que programmés, ces deux arrêts ne permettent pas encore d'embarquer des voyageurs. Thierry Voitellier en a été informé lors de notre dernière rencontre en mai.

Le projet de construire le terminus place Louis XIV n'est pas retenu mais un emplacement à proximité de la piscine des Bertisettes est envisagé. Par ailleurs le prolongement, de la ligne jusqu'à la gare de Viroflay RG et du futur tramway T6, reste un objectif qui pour l'instant se heurte à de nombreuses difficultés.

La commission transports en commun suit le dossier et effectue les relances.

## **Enfouissement des réseaux aériens**

Dans la plupart des rues du quartier, les raccordements à l'électricité, au téléphone, à la télédistribution sont encore réalisés au moyen de lignes aériennes souvent vieillottes qui outre leur aspect inesthétique sont sujettes à des coupures lors de tempêtes. De nombreux habitants du quartier s'en plaignent. Le relevé que nous avons effectué montre que sur un linéaire d'environ 12 km que représentent les rues du quartier, moins de 3 km comportent des réseaux enfouis. Au cours de notre rencontre avec Thierry Voitellier celui-ci a reconnu que de ce point de vue, notre quartier était sinistré et prioritaire. Il a précisé que les opérations d'enfouissement prendraient encore du temps, compte tenu du coût très élevé et de la complexité, mettant en œuvre plusieurs opérateurs. De notre côté, nous avons demandé l'accélération du programme et avons fait part de notre souhait de tenir un délai de 5 ans, pour achever l'ensemble.

Le programme annoncé pour les 3 années à venir est le suivant :

- Fin 2010-2011 : rue Racine, rue de la Chaumière, rue Saint-Michel
- 2012 : rue des Moines, rue de l'Etang (la moitié)
- 2013 : rue de l'Etang (seconde moitié), Rue Augusta Holmes
- 2014 : rue Lamartine, rue Jean de La Fontaine

La commission urbanisme/ enfouissement suit le dossier et effectue les relances.

## **Lutte contre les nuisances**

Face à la gêne occasionnée par le passage de nombreux hélicoptères au dessus du quartier, un courrier a été envoyé au maire et à notre député pour demander la stricte application de la réglementation interdisant le survol touristique

et privé, des villes à forte population. Il a été demandé de respecter les couloirs définis et le strict respect des altitudes réglementaires de survol. Ce courrier a été transmis via le député à madame Nathalie Kosciusko-Morizet ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

De nombreux habitants sont par ailleurs préoccupés par la qualité de l'air aux heures de pointe à certains points sensibles, en particulier à proximité de l'école primaire rue Yves le Coz et au croisement des rues Coste et Albert Sarrault. Une campagne de mesure de la pollution en liaison avec le trafic sera demandée à la municipalité. Nous réclamons également la communication du niveau de pollution de fond à proximité de la cheminée d'extraction de l'A86.

Concernant l'enquête, réalisée par le conseil de quartier, sur la vie à proximité des voies ferrées, le SDIP apporte son soutien à cette initiative et est prêt à appuyer les actions destinées à améliorer la qualité de vie des riverains.

Pour répondre aux plaintes de certains habitants sur les nuisances visuelles dans le quartier, un dossier est en cours d'élaboration. N'hésitez pas à nous faire part de vos observations, ou bien faites nous parvenir des photos illustrant les problèmes.

La commission Nuisances suit ces dossiers et effectue les relances.

## **Circulation**

- **Piste cyclable** : le projet de piste cyclable évoqué lors de l'assemblée générale d'octobre dernier a été présenté à Thierry Voitellier. Il s'agit, rappelons le, d'un circuit fermé allant des octrois au camping en passant, à l'aller, par la rue Coste, traversant le parking du stade puis débouchant à l'entrée du camping où un parking à vélos devrait être installé. Le retour se ferait par la rue Berthelot puis la rue Coste et l'avenue de Porchefontaine. Ce projet recoupe en partie celui de la municipalité qui prévoit, pour l'instant une piste cyclable limitée à la portion de l'avenue de Porchefontaine comprise entre les octrois et la gare de Porchefontaine. Trois variantes sont encore en compétition mais le principe de la réalisation de cette piste est acté pour 2012. Une zone 30 km/h prolongeant ce tronçon est à l'étude.

- **Régularisation du flux des voitures.** Une modification de la durée des feux tricolores au carrefour de l'avenue de Paris et de l'avenue de Porchefontaine a été demandée pour décongestionner la circulation au voisinage du croisement de l'avenue Albert Sarrault avec la rue Coste aux heures de pointe. Une inversion du sens de circulation dans la rue Pierre Curie est également envisagée pour empêcher les conducteurs pressés, d'essayer de gagner quelques places dans la file de voitures, en quittant la rue Coste à vive allure par la rue Deroisin et de revenir sur la rue Coste par la rue Pierre Curie.

- **Respect des règles de sécurité,** un renforcement des contrôles de vitesse et du respect des Stop a été demandé dans la rue Rémont. Il a été également signalé à Thierry Voitellier le manque de visibilité du stop à l'angle de la rue Girardon/Yves le Coz. Ce manque de visibilité, lorsqu'on est assis dans son véhicule est occasionné à droite du stop par le stationnement de véhicules empêchant de voir ceux qui arrivent de droite.

La commission circulation suit ces dossiers et effectue les relances.

## **Zone verte**

Le projet d'ateliers pédagogiques destiné à sensibiliser les élèves à l'environnement et la forêt a reçu un accueil favorable des trois directeurs des écoles du quartier. L'aboutissement de cette opération butte actuellement sur le coût (255€/sortie) demandé par l'ONF (Office national des forêts). L'intervention de la municipalité a été demandée.

La commission Zone Verte (Serge Perrutel) suit ce dossier.

## **Remontées d'eaux dans les sous-sols**

A la suite du signalement, par quelques habitants du quartier, de remontée d'eaux, dans leur sous-sol, une enquête sous forme de questionnaire à destination des habitants susceptibles de subir ces problèmes est en cours de préparation.

La commission Urbanisme/enfouissement suit ce dossier

## **Prochaine assemblée générale :**

**Samedi 19 novembre 2011  
de 10h30 à 12h00  
à la maison de quartier  
86 rue Yves le Coz**

## **Pour nous contacter :**

**Par courrier :** SDIP, Maison de quartier, 86 rue Yves Le Coz 78000 Versailles

**Par courriel :** [sdipinfo@orange.fr](mailto:sdipinfo@orange.fr)

---

## **BULLETIN D'ADHESION 2011-2012**

**NOM**.....**PRENOM**.....

**ADRESSE**.....

**COURRIEL**.....

**COTISATION 12€ PAR PERSONNE** (payable par chèque à l'ordre de SDIP à envoyer à SDIP, Maison de quartier, 86 rue Yves Le Coz 78000 Versailles)